



**PROCÈS-VERBAL D'ADMISSION
DU CONCOURS PREVU AU 4° DE L'ARTICLE 4 DU DECRET N° 2019-49 DU 30
JANVIER 2019 MODIFIE POUR LE RECRUTEMENT D'ÉDUCATEURS DE LA
PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2026**

A l'issue des délibérations du jury, la liste, classée par ordre de mérite, des candidats admis au concours prévu au 4° de l'article 4 du décret n° 2019-49 du 30 janvier 2019 modifié pour le recrutement d'éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse, ouvert au titre de l'année 2026, est fixée comme suit :

Liste principale :

Rang	Civilité	Nom Patronymique	Nom d'usage	Prénom
1	Madame	DUPONT		Lina
2	Madame	CAVALIER		Amandine
3	Monsieur	SAD		Aziz
4	Madame	FOURQUIER	MINIOT	Laurence
5	Madame	ODOUX		Pauline
6	Madame	BRICQUIR		Adeline
7	Madame	GUIRAUD		Mélanie
8	Madame	REGRAGUY		Zaynab
9	Madame	MERCIER		Alice
10	Madame	SORBIERS		Cassandra
11	Monsieur	JONCART		Fabrice
12	Monsieur	HOSNI		Eddy

Liste complémentaire :

Rang	Civilité	Nom Patronymique	Nom d'usage	Prénom
LC1	Madame	DUMONT		Marine
LC2	Madame	ILICIC		Ivana
LC3	Madame	DE GREGORIO SPINO		Caroline

Le présent procès-verbal fera l'objet d'une publication sur le site internet Lajusticerecruite.fr et/ou sur l'intranet **pendant une durée de 2 mois** à compter du premier jour de la publication.

Fait à Paris, le 11 juin 2026

Caroline BOULOT
Présidente du jury